

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Message du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens combattants et de la mémoire

(19 mars 2016)

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre l'hommage de la Nation à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après la violence d'une guerre qui ne disait pas son nom, le cessez-le-feu du 19 mars 1962 sonna comme la volonté commune du gouvernement provisoire de la République algérienne et de la France d'arrêter les combats, comme une promesse de paix. Il devait panser les plaies et faire taire les souffrances. Celles des millions de femmes et d'hommes, de familles, d'enfants qui avaient vécu avec cette guerre, dans cette guerre. Celles des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des membres des forces supplétives ou assimilés, des forces de l'ordre, originaires de métropole et d'Afrique du Nord. Celles des civils massacrés, déplacés, déracinés, abandonnés. Celles des prisonniers. Celles des disparus.

Le 19 mars fut un soulagement pour les familles du million et demi d'appelés du contingent ; n'oublions jamais les 25 000 qui ne sont pas revenus. Mais pour les Français d'Algérie, cette date annonçait aussi la fin d'une histoire séculaire, qui s'acheva dans la violence et, finalement, dans l'exil. Et pour les harkis qui avaient fait le choix de rester fidèles à la France, les mois qui ont suivi furent ceux des représailles, des massacres puis d'une fuite éperdue avec leurs familles pour rejoindre la métropole, où ils affrontèrent l'incompréhension et subirent la vie dans des camps d'hébergement.

La guerre d'Algérie fut pour la France l'épisode ultime de la décolonisation, après l'accession à l'indépendance des protectorats tunisien et marocain, dont nous célébrons cette année le 60^{ème} anniversaire. Cinquante-quatre ans après le 19 mars 1962, notre monde a complètement changé, mais les souvenirs de cette époque restent vifs. Ils appartiennent désormais à notre histoire commune, et cette année doit donc être l'occasion de les valoriser afin que de la multiplicité des vécus naisse une compréhension partagée de notre passé, contre la tentation mortifère de la concurrence des mémoires.

co-secrétaire 17